

3 mai 2011

11.149
ad 11.013**Postulat de la commission "Assainissement et renforcement d'ouvrages d'art"****Pour une commission permanente des "Infrastructures"**

La commission, face à l'importance des montants à consentir et la fréquence des rapports à ce propos, demande d'étudier la constitution d'une commission permanente des "Infrastructures". Cette commission du Grand Conseil permettrait d'avoir ainsi une vue globale sur l'ampleur des investissements futurs tout en ayant un suivi de la planification dans son ensemble pour l'entretien constructif et l'assainissement tant des chaussées, que des ouvrages d'art et des berges des cours d'eau.